AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (16)ItemJean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 6 juillet 1875

Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 6 juillet 1875

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (16)
Collation1 p. (288r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers. Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 6 juillet 1875, consulté le 19/09/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48503

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>6 juillet 1875</u>
Lieu de rédaction28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)
Destinataire<u>Cantagrel, François (1810-1887)</u>
Lieu de destination33, rue Vivienne, Paris

Description

RésuméWateau réclame à Godin la restitution de ses titres dans la Société de colonisation européo-américaine du Texas : Godin demande à Cantagrel s'ils ne sont pas restés dans ses mains après l'Assemblée générale. Dans le post-scriptum, Godin indique à Cantagrel que les titres de Wateau dans la société n'ont jamais été définitifs et figurent sur la souche du livre de la société.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page

de la lettre.

Mots-clés

Finances personnelles

Personnes citées

- Société de colonisation européo-américaine du Texas
- Wateau, Léonce

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 07/07/2023 Dernière modification le 17/10/2023

O.S. Je vous fais d'ailleurs remarquer que M. Water & recoil de M. Matrau & Vis n'a jamais en de tetres definitifs, ser actions seme letter per laquelle il ma. reclaim as titles dans to ge tout resties à la souche ou livre de la société. de toras. E ne les ai pas autio Es maino, so viens donc were place to me die ville me your sont per roster Charge à représenter 16. Vantain à & assemble is was you le sourcemen se pai ouble Autoin ver titles. Dans tous les ers se vous price as poère en mis que cette affaire de régularier a la ratiolaction de 10 Marie & gles vite possible, car I suis responsable à den a row